

Candidature CA SMPF COLLIN Alexandre

Par la présente, je sollicite votre attention pour ma candidature au renouvellement du Conseil d'Administration du Syndicat des Médecins Pathologistes Français (SMPF) pour le collège des hopistalier.

Médecin anatomopathologiste exerçant à Angers, j'ai réalisé mon internat au CHU d'Angers, complété par des stages au CHU de Rennes et à l'AP-HP (interchu).

Après mon installation en tant qu'assistant au sein du CHU d'Angers, j'ai choisi d'élargir mon parcours vers le secteur libéral au sein d'un grand groupe local afin de bénéficier de l'ensemble des techniques de notre spécialité, y compris les plus innovantes comme l'intelligence artificielle, tout en conservant un lien fort avec le secteur public du fait de mon activité au CHU.

Je suis également titulaire du DESC de médecine légale, me permettant d'intégrer cette pratique à mon activité.

Fort de cette double expertise, publique et libérale, je souhaite aujourd'hui m'investir davantage au sein du SMPF. Mon objectif est de défendre notre spécialité face aux défis contemporains et de participer activement à son développement et à sa modernisation.

Convaincu que l'engagement syndical est essentiel pour porter la voix des pathologistes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Dr COLLIN Alexandre